

## Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal N°2025-16-DECISION

**Objet** : Autorisation d'une vente au déballage le 27 avril 2025 au n°18 Rue Pasteur à MARCHIENNES (59870)

Le Maire de Marchiennes,

Vu la délibération n° 03 – 2024 du 05 mars 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'autorisation présentée par Madame Dominique LESAFFRE à Marchiennes le 3 avril 2025,

### DÉCIDE

**Article 1** : de signer la déclaration préalable d'une vente au déballage autorisant Madame Dominique LESAFFRE à organiser une vente au déballage à son domicile situé au n°18 rue Pasteur à Marchiennes (59870).

**Article 2** : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au Sous-Préfet de Douai, au Commissariat de Police de Somain et au demandeur.

Fait à Marchiennes, le 8 avril 2025

Le Maire,  
Laurent MARTINEZ



